



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9825^e séance

Jour 20 décembre 2024, à 11 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield. (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Algérie	M ^{me} Azzi
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M ^{me} Barba Bustos
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. Dharmadhikari
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Mikanagi
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Afonso
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Jurečko
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2024/871)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (S/2024/871)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et M^{me} Levinia Addae-Mensah, Directrice exécutive du West Africa Network for Peacebuilding, Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/871, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Simão.

M. Simão (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2024/871). Je souhaite féliciter chaleureusement les États-Unis de leur présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre et leur adresser mes meilleurs vœux de succès.

L'adoption du Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale) en septembre a marqué une étape importante qui engage les États Membres et l'ONU à renforcer la diplomatie préventive, à donner la priorité au dialogue et à soutenir les organisations régionales en vue d'une paix et d'un développement durables, ce que nous saluons sans réserve. En effet, ces objectifs sont au cœur du mandat de l'UNOWAS. Dans une région aux prises avec des tiraillements géopolitiques qui ont exacerbé les tensions et fragilisé encore davantage les conditions de sécurité, je me suis attaché à promouvoir le dialogue, à favoriser la compréhension mutuelle, à transmettre des messages d'encouragement et à chercher un terrain d'entente avec toutes les parties prenantes, y compris les chefs de gouvernement, les institutions régionales, les entités des Nations Unies,

les groupes de la société civile, les femmes et les jeunes leaders. Les résultats positifs de ces échanges apparaissent progressivement, mais des signes prometteurs pointent vers une collaboration accrue en vue de trouver des solutions pragmatiques et centrées sur les personnes aux problèmes que connaît la région sur les plans humanitaire, socioéconomique, de la sécurité et de la gouvernance.

Lors de mes récentes rencontres avec des représentants des pays du Sahel central, des membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et des dirigeants de la CEDEAO, nous avons constaté une compréhension commune de l'importance de l'intégration régionale. La diplomatie et le dialogue sont la priorité, contribuant à apaiser les tensions bilatérales et à réduire les discours négatifs, ce qui est un signe positif et encourageant.

Je viens d'assister au sommet de la CEDEAO du 15 décembre, au cours duquel les chefs d'État ont notamment pris acte de la décision du Burkina Faso, du Mali et du Niger de se retirer de la CEDEAO, en chargeant la Commission de la Communauté d'entamer les formalités de retrait après le 29 janvier 2025, tout en élaborant des plans d'urgence. Dans le même temps, le sommet a décidé de prolonger les efforts diplomatiques en proposant six mois supplémentaires de dialogue pour encourager ces pays à rester dans la CEDEAO. Le sommet a réaffirmé l'importance de renforcer l'appui aux mécanismes de coordination régionale pour lutter contre le terrorisme. Dans mon discours au sommet, j'ai salué les initiatives bilatérales menées entre les membres de la CEDEAO et les pays du Sahel central, qui contribuent à normaliser leurs relations.

Les dirigeants de la région reconnaissent à l'unanimité que l'insécurité, alimentée par le terrorisme et l'extrémisme violent, est le problème le plus urgent de la région. En effet, les groupes terroristes sont de plus en plus agressifs et utilisent des armes sophistiquées, y compris des drones. En outre, les attaques récentes dans le Sahel central ont entraîné d'importantes pertes en vies humaines, tant parmi les civils que parmi le personnel de sécurité. En dehors du Sahel, les attaques survenues dans le nord du Bénin et au Togo attestent de la propagation croissante de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée dans les pays du Golfe de Guinée, ainsi que du risque de plus en plus prononcé d'une association entre le terrorisme et la criminalité maritime. Pour faire face à ces menaces, les efforts coordonnés menés avec le soutien du Conseil doivent être intensifiés, en associant les pays touchés aux cadres régionaux et en respectant pleinement les normes humanitaires et les droits humains.

L'annonce de l'opérationnalisation de la Force en attente de la CEDEAO est une étape positive, mais la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel a cessé ses activités et l'Initiative d'Accra, en cours de restructuration, s'inspire de l'organisation, des opérations et des résultats positifs de la Force multinationale mixte, qui est le principal mécanisme de coopération en matière de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad et reste la seule plateforme opérationnelle pour la coopération en matière de sécurité régionale en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Dans le même temps, cette plateforme a besoin d'un soutien accru pour faire face aux groupes terroristes plus agressifs et bien équipés qu'elle doit affronter.

Afin de redynamiser les mécanismes d'intervention régionaux, je me suis rendu au Tchad en novembre, en compagnie du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, M. Abdou A Barry. Outre les autorités locales, nous y avons rencontré les représentants de la Commission du bassin du lac Tchad et d'autres partenaires, et visité un camp de déplacés situé à proximité du lac Tchad. Le pays accueille environ 2 millions de réfugiés et de déplacés, notamment en provenance du Soudan, et doit faire face aux graves conséquences des inondations, ce qui met les communautés d'accueil à rude épreuve. L'aggravation de la situation humanitaire dans d'autres pays, tels que le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigéria, entraîne une augmentation des déplacements de population. J'exhorte les partenaires à contribuer à l'appel humanitaire qui est toujours financé à moins de 50 %, laissant des millions de personnes dans une situation de vulnérabilité.

Il est inacceptable que plus de 8200 écoles de la région soient fermées en raison de l'insécurité. Comme le Conseil l'a noté en mai (voir S/PRST/2024/3), le droit à l'éducation est indispensable à la paix et à la sécurité. Pourtant, il n'est pas tenu compte de cette situation qui prive les enfants d'un avenir et alimente les cycles d'insécurité et d'instabilité. Si les violations des droits humains et les restrictions de l'espace civique et politique perdurent, notamment en Guinée et dans les pays du Sahel central, des progrès ont été réalisés dans la lutte contre l'impunité. La condamnation des responsables du massacre du stade de Guinée en 2009 envoie un puissant message de justice. Je félicite également le Libéria des efforts qu'il déploie pour veiller à ce que les responsables des crimes commis dans le passé répondent de leurs actes, ainsi que la Gambie du processus exemplaire de justice transitionnelle qu'elle a mis en place.

Je me suis rendu au Ghana avant et pendant les élections présidentielle et législatives, dans le but d'aider les parties prenantes nationales à œuvrer de concert à la tenue d'élections pacifiques. Face aux inquiétudes concernant les risques de violence dans le cadre d'élections très disputées, nous avons, en collaboration avec le Conseil national pour la paix, facilité cinq sessions régionales de dialogue entre les parties prenantes à travers le pays afin de promouvoir des élections pacifiques. Le 28 novembre, tous les candidats à la présidence ont signé un pacte de paix, le quatrième dans l'histoire politique du pays, par lequel ils se sont engagés à promouvoir des élections pacifiques, condition propice à des scrutins inclusifs, libres et réguliers, qui ont eu lieu le 7 décembre. Il convient de noter l'attitude adoptée par le candidat défait à l'élection présidentielle, qui a reconnu sa défaite avant même l'annonce des résultats, ce qui a grandement contribué à l'issue pacifique des élections.

Les organisations de la société civile ont également joué un rôle crucial dans la surveillance des élections dans l'ensemble du pays, en étroite collaboration avec les autorités publiques compétentes. Le Sénégal a aussi organisé des élections législatives le 17 novembre, qui ont permis au parti au pouvoir, les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité, de remporter de solides victoires et d'établir la parité femmes-hommes au Parlement. Les missions d'observation ont salué à l'unanimité la transparence du processus et la confiance que tous les partis politiques accordent aux institutions électorales nationales. Ces deux processus électoraux témoignent des progrès de la démocratie dans la région. Néanmoins, le Ghana, le Sénégal et d'autres pays restent en proie à des difficultés économiques considérables et auront besoin d'aide pour gérer la dette croissante et mettre en œuvre des projets qui préservent les moyens de subsistance, au risque que leurs acquis démocratiques ne répondent pas aux attentes de la population, en particulier des femmes et des jeunes.

Parallèlement, les préparatifs de l'élection présidentielle de 2025 en Côte d'Ivoire vont bon train, et en Sierra Leone, l'UNOWAS et la CEDEAO apportent leur soutien à la mise en œuvre réussie de l'Accord d'unité nationale. Malgré des tensions politiques persistantes, le Libéria progresse dans ses efforts de consolidation de la démocratie après les élections de 2023, qui se sont déroulées dans de bonnes conditions. Je continue d'encourager toutes les parties prenantes à surmonter leurs divergences et à placer les intérêts du peuple libérien au premier plan. En Guinée-Bissau, les élections législatives prévues en novembre dernier ont été reportées *sine die*, tandis que les

entités politiques mènent des consultations pour convenir d'une nouvelle feuille de route devant aboutir à la tenue d'élections législatives et présidentielle en 2025. En Gambie, 2025 sera une année critique pour l'adoption de réformes constitutionnelles, dans un contexte politique où le consensus s'est érodé. La mise en œuvre de la décision de la CEDEAO d'appuyer la création d'un tribunal spécial pour la Gambie afin de poursuivre les auteurs présumés de violations graves des droits humains et de crimes internationaux est une évolution bienvenue qui exigera un appui considérable de la part de la communauté internationale pour veiller à ce que la justice soit rendue.

Je voudrais souligner les progrès réalisés dans la démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. En tant que Président de la Commission mixte Cameroun-Nigéria, je trouve encourageant que les parties soient disposées à régler les derniers points de désaccord, alors que nous approchons de l'aboutissement du processus de démarcation. Cette réalisation, faisant suite à l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de Justice, sera une avancée historique pour la consolidation de la paix, l'état de droit et la diplomatie. Dans ces dernières étapes des travaux de la Commission, j'ai l'intention de collaborer étroitement avec l'Union africaine pour faire progresser les mécanismes de consolidation de la paix et de prévention des conflits dirigés par l'Afrique.

(l'orateur poursuit en français)

En mai, le Conseil a adopté une déclaration de son président sur l'UNOWAS (S/PRST/2024/3), réaffirmant son soutien à nos actions en matière de sécurité et de gouvernance. Cette confiance renouvelée nous a permis de progresser vers nos objectifs. Conformément à la déclaration du Président du Conseil de sécurité appelant à des réponses régionales intégrées, nous continuerons à maximiser le potentiel de l'ONU pour faire avancer notre mandat. À travers des dialogues régionaux, notamment lors de la tournée de la Secrétaire générale adjointe dans les pays du Sahel central, nous avons renforcé la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et lancé les projets visant à répondre aux besoins croissants en matière de développement, notamment la souveraineté alimentaire, l'énergie, l'éducation et l'emploi des jeunes. Dans ce contexte, notre collaboration avec le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel, le Bureau de la coordination des activités de développement, les équipes de pays et les coordonnateurs résidents des Nations Unies, nous fournit une plateforme robuste pour tirer le meilleur parti de nos avantages comparatifs.

Dans le domaine de la sécurité climatique, l'UNOWAS joue un rôle clef dans le renforcement de la résilience climatique à travers des mesures d'adaptation sensibles aux conflits. Lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue récemment à Bakou, nous avons réuni des acteurs gouvernementaux, l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la société civile pour discuter de la gestion transfrontalière de l'eau, un enjeu crucial pour la paix et le développement durable en Afrique.

Je salue également la récente visite, en décembre, de membres du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité du Conseil de sécurité dans la région du bassin du lac Tchad, en commençant par le Nigéria. La visite constitue une étape cruciale pour fournir un aperçu des liens entre le climat, la paix et la sécurité dans l'une des régions les plus fragiles du continent. J'espère sincèrement que le Groupe continuera à visiter d'autres pays du bassin du lac Tchad en 2025.

Malgré les contraintes financières rencontrées cette année, qui ont entraîné la suspension de certaines de nos activités, nous restons pleinement engagés à maximiser l'impact des ressources disponibles. Alors que la CEDEAO intensifie les préparatifs en vue de la tenue d'un sommet extraordinaire portant sur l'avenir de l'intégration régionale, nous continuerons de promouvoir une paix centrée sur l'humain, en mettant un accent particulier sur la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015) concernant l'autonomisation des femmes et des jeunes. Qu'il me soit permis de remercier vivement le Conseil pour son soutien dans l'exécution de notre mandat.

Pour conclure, et à l'aurore de l'année 2025, je voudrais formuler aux peuples de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel mes vœux les meilleurs pour plus de paix et de stabilité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Simão de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Addae-Mensah.

M^{me} Addae-Mensah (*parle en anglais*) : C'est un honneur et un privilège pour moi de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur les principales dynamiques de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest du point de vue des organisations de la société civile. Le West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) est un réseau de plus de 750 organisations de la société civile ouest-africaines qui, depuis 25 ans, s'emploie à renforcer les capacités et à créer des espaces de dialogue pour la société civile et les

acteurs étatiques et internationaux concernés afin de garantir une paix durable dans la région de l'Afrique de l'Ouest.

Lorsque nous réfléchissons à l'état de la démocratie, de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest, nous constatons que la sécurité dans la région est gravement menacée, mais nous observons également la détermination et la résilience sans faille de nombreuses communautés de la région. En ce qui concerne les vecteurs de menace, comme le Représentant spécial du Secrétaire général Simão l'a succinctement expliqué dans son exposé, les récentes transformations démocratiques, les transitions politiques complexes et les multiples problèmes de gouvernance et de sécurité continuent d'exposer de multiples intersectionnalités, compliquant et précarisant les efforts visant à remédier aux fragilités existantes en matière de gouvernance, de paix et de sécurité et de développement.

La propagation des groupes terroristes et extrémistes violents au Sahel et dans certaines parties des États côtiers de la région continue d'étendre les zones d'instabilité et les espaces non gouvernés et accentue les effets néfastes en cascade de ces dynamiques sur les stratégies énergétiques et des questions telles que l'insécurité alimentaire, le chômage des jeunes et l'accès limité à l'éducation. M. Simão nous a déjà communiqué les statistiques sur les conséquences pour les écoles et nous a expliqué la manière dont cette situation compromet l'éducation et la protection des filles en particulier, exacerbant leur vulnérabilité face au mariage précoce, aux mutilations génitales féminines, à l'exploitation et à la traite des personnes. Associées à d'autres facteurs de vulnérabilité, ces menaces révèlent les failles des structures de gouvernance et des cadres politiques institutionnels et alimentent les tensions sociales, notamment entre les États et les citoyens. En effet, certains analystes ont indiqué que ces facteurs ont contribué aux récents coups d'État récurrents dans la région.

Si ces dynamiques ont suscité des réponses diverses de la part des États, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et d'autres partenaires internationaux, la perception d'un recul démocratique et d'une fragmentation à l'échelle de la région reste largement répandue. Nous nous félicitons donc que lors du récent sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, en prenant acte de la décision de trois États de quitter le bloc, il ait été décidé de leur offrir des possibilités de dialogue s'ils envisageaient de réintégrer la Communauté. Nous espérons que ces possibilités contribueront à réparer les relations fracturées entre la CEDEAO et ces trois États

et à promouvoir la coopération multilatérale et bilatérale en matière de sécurité pour lutter efficacement contre les menaces régionales.

Face à ces problèmes de sécurité croissants, aux crises humanitaires et à l'instabilité politique, la région reste néanmoins le théâtre d'histoires d'endurance et de ténacité. Dans toute la région, plusieurs communautés ont fait preuve de beaucoup de résilience, ce qui a permis d'éviter la sinistrose totale prédite dans certaines analyses. Les organisations de la société civile de la région jouent un rôle de premier plan dans le renforcement de la résilience, et je voudrais souligner certaines des tendances positives clefs auxquelles elles contribuent.

La première concerne les transformations et transitions démocratiques. M. Simão a déjà cité les exemples du Sénégal et du Ghana, qui ont démontré leur attachement aux principes de la gouvernance démocratique en respectant la limitation du nombre de mandats présidentiels et en assurant des transitions politiques pacifiques. Les organisations de la société civile ont joué un rôle essentiel dans ces pays en facilitant la mise en place d'instances multipartites afin d'atténuer la violence électorale.

La deuxième est le renforcement des systèmes d'alerte rapide et des mécanismes d'intervention. L'importance croissante de la prévention des conflits et celle des données et analyses d'alerte avancée pour la diplomatie préventive ont entraîné un déploiement important de ressources afin d'améliorer les systèmes d'alerte rapide et d'intervention. À cet égard, la CEDEAO a créé des centres nationaux pour la coordination des mécanismes d'alerte rapide et d'intervention dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, fournissant ainsi des plateformes précieuses pour détecter en temps utile les crises émergentes et définir la marche à suivre pour y faire face. Grâce à des protocoles d'accord avec la CEDEAO et l'Union africaine, le WANEP offre un soutien technique aux deux institutions pour renforcer leurs systèmes d'alerte rapide en vue de renforcer la résilience des sociétés africaines.

La troisième tendance que je souhaite mentionner est le développement d'infrastructures nationales et locales pour la paix. Ces dernières années, les pays d'Afrique de l'Ouest ont intensifié leurs efforts pour institutionnaliser et renforcer les infrastructures de paix locales et nationales afin de lutter contre les problèmes de paix et de sécurité dans la région. Les mécanismes locaux de consolidation de la paix, tels que le dialogue communautaire, la médiation et la réconciliation, sont fréquemment utilisés pour prévenir des conflits à l'échelon local et, dans certains cas, au niveau national. Le Conseil national ghanéen pour la paix,

la Commission indépendante sierra-léonaise pour la paix et la cohésion nationale et le Comité national pour la paix du Nigéria sont des exemples d'infrastructures de paix dans la région, qui pourraient être exploitées pour renforcer la résilience des communautés dans toute la région. M. Simão a déjà cité comme exemple concret de l'importance des infrastructures nationales pour la paix le cas du Ghana, où le WANEP, l'UNOWAS et la CEDEAO, durant la phase précédant les élections du 7 décembre, ont contribué à atténuer la violence électorale dans tout le pays. Le Conseil national ghanéen pour la paix a également facilité la signature d'un pacte de paix, comme cela a été mentionné.

La quatrième tendance concerne le rôle et la participation des organisations de la société civile. Bien que l'espace dont elles disposent ait rétréci en raison de multiples facteurs, notamment la répression exercée dans certains États, et malgré les difficultés de financement, ces organisations restent des partenaires stratégiques clefs qui complètent les efforts déployés aux niveaux national, régional et continental pour relever les défis en matière de paix et de sécurité et renforcer la résilience. Par exemple, le WANEP a mis en place des comités consultatifs de sécurité au Mali et au Burkina Faso, permettant d'établir un dialogue constructif entre les communautés et les autorités pour évaluer les problèmes de sécurité et promouvoir des solutions locales. Les programmes de résilience économique, dont certains bénéficient du soutien du Fonds pour la consolidation de la paix, en sont un autre exemple : ils permettent d'autonomiser les jeunes et les femmes du centre et du nord du Mali et de réduire leur vulnérabilité face au recrutement par des groupes extrémistes violents.

Enfin, je voudrais citer des exemples de la dynamique changeante du paysage médiatique et du rôle que joue la technologie numérique pour permettre aux citoyens de faire entendre leur voix dans la gouvernance démocratique. Malgré les inquiétudes concernant le déclin démocratique, le paysage médiatique ouest-africain connaît une évolution dynamique sous l'impulsion des technologies de l'information et de la croissance des organisations de la société civile. L'essor de la technologie numérique, de la téléphonie mobile et de l'accès à Internet favorise la prise de conscience politique, l'éducation et la connectivité, notamment grâce à l'utilisation du *hashtag* pour la mobilisation. En outre, il convient de souligner l'élargissement de l'espace dont dispose la société civile, qui joue un rôle crucial dans les activités de sensibilisation, le renforcement de la participation citoyenne à la gouvernance et l'orientation des processus de prise de décision.

La dualité de la réalité en Afrique de l'Ouest nous place devant deux scénarios liés. D'une part, elle nous conduit à nous interroger sur la pertinence et l'effet des cadres normatifs mondiaux, continentaux et régionaux ainsi que sur l'efficacité des stratégies et des approches adoptées pour les mettre en œuvre, et à mener une réflexion approfondie sur ce qu'est la réussite face à l'amenuisement des ressources. D'autre part, elle nous donne un sentiment d'espoir, qui doit nous inciter à réévaluer la dynamique de pouvoir entourant les parties prenantes concernées afin d'améliorer les résultats obtenus. Cette réalité dichotomique souligne l'importance du rôle des acteurs locaux et de leurs approches organiques en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Il est donc impératif que nos modèles et nos mécanismes de lutte contre les menaces contemporaines et émergentes pour la paix et la sécurité dans la région permettent aux acteurs locaux de prendre la tête de processus de transformation.

Les cas de résilience que nous avons observés doivent également nous rappeler qu'au-delà des crises politiques et des transitions difficiles, il y a des vies et des moyens de subsistance qui requièrent notre attention et notre soutien. Malheureusement, nous observons des tendances inquiétantes de baisse des financements pour les pays en transition, au détriment des initiatives de paix à long terme. Ce désinvestissement menace de saper nos efforts collectifs et les résultats obtenus grâce à de nombreuses années de travail. Nous ne devons pas relâcher les efforts que nous faisons pour poursuivre et inscrire dans la durée les initiatives en cours visant à atténuer la violence et les menaces pesant sur la sécurité dans la région. Il est primordial de continuer à investir dans les initiatives communautaires en faveur de la paix et de la sécurité, en particulier celles qui bénéficient aux groupes vulnérables et aux États fragiles du Sahel. Par conséquent, nous devons continuer à tirer parti des possibilités qui nous permettent d'assurer la sécurité humaine des citoyens ordinaires dans ces régions et de renforcer leur résilience, notamment en revitalisant les initiatives régionales en matière de sécurité telles que l'Initiative d'Accra et le Groupe de cinq pays du Sahel.

Je voudrais conclure mon exposé en appelant l'attention du Conseil sur trois processus mondiaux clefs et sur une initiative continentale qui offrent des possibilités de redéfinir les approches mondiales, continentales et régionales de la lutte contre les menaces actuelles et émergentes qui pèsent sur la gouvernance et la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Premièrement, le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, dont la date approche, et le dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité, offrent à la communauté mondiale l'occasion de redéfinir les mesures prises concernant l'exécution des deux programmes. Bien que des progrès considérables aient été réalisés depuis l'adoption des deux résolutions pour traduire leurs principaux piliers en plans d'action nationaux en vue d'une appropriation et d'une mise en œuvre au niveau local, la région continue de se heurter à des difficultés dans la mise en œuvre des politiques et des lois qui protègent les droits des jeunes et des femmes et promeuvent l'égalité des sexes dans la vie politique et la prise de décisions.

Deuxièmement, le Nouvel Agenda pour la paix et le Pacte pour l'avenir offrent la possibilité d'établir de nouvelles formes de partenariat afin d'améliorer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacité de nos efforts de prévention. Ils laissent davantage de marge de manœuvre à l'inclusion et à la durabilité concernant *Notre Programme commun* (A/75/982). En mettant l'accent sur la sécurité humaine, le Nouvel Agenda pour la paix et le Pacte pour l'avenir peuvent également contribuer à combler les lacunes entre la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la promotion de la résilience face aux changements climatiques.

Troisièmement, l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies qui sera mené en 2025 doit remédier aux déséquilibres de pouvoir dans les cadres de partenariat existants. L'examen est une excellente occasion de donner la priorité à la prise en compte véritable des vues des organisations locales de la société civile dans les politiques et initiatives mondiales de consolidation et de pérennisation de la paix. Par conséquent, le processus doit envisager une reconfiguration de nos cadres de collaboration afin de repositionner les acteurs locaux au cœur de l'amélioration de la durabilité de nos efforts de prévention. Cela accentuera encore le rôle central du leadership local s'agissant d'inspirer des changements définis au niveau local et donnera aux organisations locales de la société civile davantage voix au chapitre dans la prise de décisions, afin que les décisions reflètent les dynamiques pertinentes.

Enfin, quatrièmement, la Facilité africaine de soutien aux transitions inclusives, une initiative conjointe de l'Union africaine et du Programme des Nations Unies pour le développement, sert de cadre permettant d'exploiter de nombreux moyens d'action et capacités afin d'aider

les pays africains qui connaissent des transitions politiques complexes, l'accent étant mis en particulier sur ceux qui risquent d'être en proie à des changements anticonstitutionnels de gouvernement. La Facilité africaine de soutien aux transitions inclusives tire parti de nombreuses capacités et promeut une participation inclusive à la gouvernance, en renforçant la capacité des processus démocratiques et en encourageant la collaboration entre les parties prenantes pour remédier aux fragilités. Cette initiative souligne également l'importance de la cohésion sociale et du rôle des organisations de la société civile dans la conduite des réformes démocratiques au cours des transitions.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Addae-Mensah de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et du Guyana.

Nous remercions M. Leonardo Santos Simão, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), de son exposé détaillé et fort utile. Nous prenons note de la contribution de M^{me} Levinia Addae-Mensah, Directrice exécutive du West Africa Network for Peacebuilding. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana prennent note du rapport du Secrétaire général (S/2024/871), portant sur la période de juillet à novembre 2024, sur les activités de l'UNOWAS. Constatant l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel au cours de la période considérée et conformément à la lettre datée du 18 juillet 2024, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/2024/562), les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana voudraient souligner les points suivants.

Premièrement, en ce qui concerne la situation en matière de sécurité, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana demeurent gravement préoccupés par l'intensification des attaques terroristes dans la région. Nous regrettons profondément l'augmentation du nombre de morts au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Togo et déplorons l'expansion des zones sous le contrôle d'organisations terroristes et criminelles dans toute l'Afrique de l'Ouest et

au Sahel. Aussi les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana saluent-ils les efforts du Représentant spécial Simão, de l'UNOWAS et d'autres organismes des Nations Unies et se félicitent-ils de la détermination constante du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité et de ses efforts coordonnés pour faire progresser la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme.

Nous sommes conscients du rôle essentiel des initiatives régionales dans la lutte contre la menace commune que constituent le terrorisme et l'extrémisme violent, même dans le contexte des reconfigurations géopolitiques en cours dans la région. À cet égard, nous demandons que les efforts en faveur de la sécurité régionale bénéficient d'un appui solide et soient considérés comme prioritaires. Nous rappelons l'importance de la Force multinationale mixte dans la lutte contre les groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad et le potentiel que représente la mise en œuvre intégrale de l'Initiative d'Accra, en particulier pour faire face aux menaces transfrontières à la paix et à la sécurité et pour lutter contre les activités terroristes, notamment en empêchant le recrutement et la radicalisation des jeunes dans la région. Nous demandons également un financement prévisible des mécanismes de sécurité régionaux et un appui aux efforts de développement et de consolidation de la paix en tant qu'efforts complémentaires pour pérenniser la paix dans la région, notamment par l'activation et l'utilisation de ces mécanismes, comme le prévoit la résolution 2719 (2023).

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana présentent leurs condoléances les plus sincères aux proches des victimes du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région, et déplorent les pertes humaines et matérielles dues aux mauvaises conditions météorologiques dans la région, en particulier au Ghana, au Libéria, au Mali, au Niger et au Nigéria.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'évolution de la situation politique et l'intégration régionale, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent des progrès réalisés dans la consolidation de la démocratie au Sénégal, à Cabo Verde, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire et en particulier au Ghana, qui a organisé avec succès des élections générales pacifiques ce mois-ci. Nous demandons que des efforts soutenus soient déployés à cet égard. Les transitions démocratiques pacifiques et le rétablissement de la bonne gouvernance sont des moyens de règlement et de prévention des conflits. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent des nouvelles encourageantes concernant

les transitions gouvernementales démocratiques, les révisions constitutionnelles en cours et les processus de réforme législative dans certains pays de la région. Nous avons bon espoir que cette tendance se maintiendra et s'imposera dans d'autres parties de la région, notamment dans les pays où des élections générales et locales sont prévues en 2025.

Toutefois, nous nous déclarons vivement préoccupés par les pertes de vies civiles au cours de manifestations pacifiques. Nous demandons un espace sûr pour la liberté et l'expression civiques, le respect des droits humains et de la dignité humaine, l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gouvernance et le respect de l'état de droit. Le rétrécissement des espaces et des droits civiques érode la confiance du public et suscite son mécontentement, ce qui, à son tour, engendre un recours à la violence et aux activités extrémistes. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana appuient vigoureusement les réformes constructives qui visent à promouvoir l'application du principe de responsabilité, la bonne gouvernance et l'état de droit. Nous demandons une nouvelle fois l'appui des partenaires de développement et des institutions financières internationales, ainsi que la mise à disposition des États d'Afrique de l'Ouest et du Sahel des financements nécessaires pour stabiliser leurs économies, financer leurs programmes de développement et leur permettre de réaliser pleinement leurs aspirations à des sociétés démocratiques prospères et résilientes.

En ce qui concerne l'intégration régionale, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana prennent note de la confirmation de la décision des Gouvernements de transition malien, nigérien et burkinabé de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la création de l'Alliance des États du Sahel au premier sommet organisé le 6 juillet à Niamey. Nous saluons en outre les efforts de médiation soutenus de la CEDEAO, en particulier par l'intermédiaire des Chefs d'État du Sénégal et du Togo, comme cela a été reconnu à la soixante-sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la CEDEAO, qui a eu lieu au Nigéria le 15 décembre. À cet égard, nous prenons note de la poursuite de la collaboration entre la CEDEAO et ces trois pays ainsi que de la décision de mettre en œuvre une période de transition et d'adopter des modalités de séparation et un plan de contingence pour couvrir les relations politiques et économiques entre la CEDEAO et les membres de l'Alliance des États du Sahel.

Troisièmement, ayant pris note des décès et de la dévastation survenus au cours de la période considérée, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont préoccupés par les effets négatifs et dévastateurs des changements climatiques dans la région, qui exacerbent les difficultés des populations fragiles tout en augmentant l'insécurité alimentaire, et qui sont désormais reconnus comme faisant partie des causes profondes de la violence intercommunautaire et de la propagation de l'extrémisme violent dans la région. Tout en appelant à de nouveaux efforts concertés pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment de la part de l'UNOWAS, nous nous félicitons des efforts déployés par le Groupe informel d'experts sur le climat et la paix et la sécurité, et de la visite sur le terrain qu'il a récemment effectuée dans le bassin du lac Tchad.

Afin de relever les différents défis humanitaires dans la région, les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent de nouveau à renforcer l'action humanitaire, parallèlement à des initiatives de développement visant à faire face aux difficultés socioéconomiques de la région. Des interventions urgentes et rapides, ainsi que des solutions à long terme, sont indispensables pour améliorer les conditions de vie des populations de la région. Nous saluons les efforts déployés par les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies pour mettre en œuvre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et nous appelons à poursuivre une action globale dans ce sens.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur appui à M. Simão et à l'UNOWAS, et restent déterminés à coopérer avec tous les membres du Conseil pour atténuer les souffrances des civils et construire un avenir meilleur pour les peuples d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Nous saluons les mesures prises par M. Simão pour user de ses bons offices afin de renforcer la stabilité et la coopération régionales, et nous encourageons l'UNOWAS à poursuivre son dialogue avec les parties prenantes régionales, y compris la CEDEAO, l'Union africaine et les organisations de la société civile, afin d'assurer une réponse coordonnée et efficace aux défis de la région.

Enfin, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance prévue pour l'année au cours de laquelle les trois membres africains du Conseil et le Guyana feront une déclaration commune, nous rendons hommage au Mozambique pour son excellente représentation et pour la priorité qu'il a accordé aux questions africaines, ainsi que pour l'efficacité

de son mandat au Conseil de sécurité. Nous rendons également hommage à la Suisse, en tant que corédactrice, pour son engagement et son travail remarquables sur le dossier de l'UNOWAS, et en particulier pour avoir permis au Conseil de parvenir à un consensus sur la déclaration du Président S/PRST/2024/3, adoptée le 24 mai.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Leonardo Santos Simão, non seulement de son intervention mais aussi de la coopération avec lui et son bureau pendant tout notre mandat comme corédacteur de ce dossier. Et je remercie M^{me} Levinia Addae-Mensah de sa présentation.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel, nous l'avons encore entendu, se trouvent à la croisée des chemins. Les défis multiformes auxquels la région est confrontée sont complexes et de grande envergure. Nous restons pourtant convaincus qu'ils ne sont pas insurmontables. Dans le cadre de notre mandat au Conseil de sécurité ces deux dernières années, nous avons pu prolonger le mandat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour trois ans en janvier 2023, et adopter une déclaration du Président (S/PRST/2024/3) au mois de mai. À travers ces produits, nous avons envoyé un message clair de soutien, d'unité et de solidarité du Conseil envers la région. En outre, la Suisse, en tant que Coprésidente, avec le Mozambique, du Groupe informel d'experts sur le climat et la paix et la sécurité – et je voudrais remercier mon collègue du Mozambique pour tout le travail commun – a organisé un voyage au début de ce mois dans la région du bassin du lac Tchad, et je me réjouis de pouvoir échanger sur quelques conclusions précieuses pendant les consultations. Je voudrais aussi évoquer et soutenir la déclaration de ma chère collègue du Guyana, qui va faire une déclaration au nom de nos deux délégations, sur le dossier important concernant le lien entre la faim et le conflit, et je voudrais la remercier aussi de son travail pendant toute cette année.

Sur la base de l'expérience des deux dernières années, les éléments suivants nous semblent rester essentiels.

Premièrement, une approche holistique à la paix et la sécurité : la question de l'insécurité est le défi majeur qui entrave également l'amélioration de la situation socio-économique et humanitaire. Nous sommes alarmés par la persistance des conflits armés, du terrorisme et de l'extrémisme violent, et leur propagation vers les États côtiers. Cette tendance nécessite notre vigilance collective. La Suisse appelle à une coopération et un soutien renforcé aux initiatives régionales. Il est nécessaire de

s'engager dans les actions visant à maintenir et promouvoir le dialogue et la cohésion sociale et de s'attaquer aux causes profondes de cette fragilité.

Deuxièmement, l'importance d'un dialogue inclusif : le paysage politique et de gouvernance en Afrique de l'Ouest et au Sahel a vu des défis et des opportunités durant ces deux dernières années. La Suisse réitère le rôle essentiel du dialogue politique et des processus politiques inclusifs pour rétablir et maintenir la paix dans la région. Comme indiqué par Simone Mbodé Diouf, Ambassadrice de la jeunesse pour la paix pour l'Afrique de l'Ouest de l'Union africaine,

« reconnaître l'importance de l'autonomisation des femmes et des jeunes ne se résume pas à des mots. Sans une réelle volonté politique, peu de progrès seront possibles. »

À cet égard, nous saluons le succès des élections et des transitions démocratiques de pouvoir, notamment au Nigéria, au Sénégal et au Ghana cette année. Nous notons que certains pays en transition n'ont pas encore réalisé de progrès tangibles et nous les encourageons à revenir à l'ordre constitutionnel dans les plus brefs délais. Suite au soixante sixième sommet ordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest le 15 décembre, la Suisse encourage la reprise du dialogue inclusif et l'engagement de mesures de confiance pour surmonter les divergences et favoriser la compréhension mutuelle. Une collaboration régionale, tenant compte des dynamiques transfrontalières, est indispensable pour faire face aux défis dans la région.

Troisièmement, les facteurs exacerbant les défis sécuritaires : nous saluons les différents ateliers et dialogues régionaux sur le climat, la paix et la sécurité soutenus par l'UNOWAS, ainsi que les orientations fournies aux autorités locales, notamment en ce qui concerne les évaluations des risques liés à la sécurité climatique. Durant la visite du groupe de travail sur le climat et la sécurité dans la région du bassin du lac Tchad, les échanges avec les parties prenantes sur le terrain ont permis de comprendre comment le changement climatique exacerbe les conflits armés et autres défis sécuritaires. Dans une région où presque 80 % de la population dépend de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les impacts du changement climatique sur les moyens de subsistance contribuent par exemple à l'intensification de l'extrémisme violent et favorisent le recrutement dans les groupes armés. Le voyage a toutefois démontré que le changement climatique peut être un point d'entrée pour une coopération locale, nationale et régionale, visant à promouvoir la cohésion sociale et la résilience.

Il est crucial de maintenir, voire d'intensifier le soutien holistique aux pays en crise. Avec des actions à tous les niveaux, il est possible de trouver des solutions aux défis multiformes de la région. J'espère sincèrement que le Conseil de sécurité continuera de faire preuve de leadership et de travailler en étroite collaboration avec l'UNOWAS et le Représentant spécial, l'Union africaine et les organisations sous-régionales, dans le but de surmonter les obstacles à une paix et une stabilité durable en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Pour conclure, qu'il me soit permis de chaleureusement remercier nos corédacteurs dans ce dossier, le Ghana en 2023 et la Sierra Leone, pour leur excellente collaboration et leur expertise de la région. Depuis son entrée en fonction, le Représentant spécial a joué un rôle clef dans la diplomatie préventive. La Suisse soutient ses efforts pour la consolidation de la paix, de la sécurité et de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Je suis également reconnaissante pour la collaboration avec tous les membres du Conseil de sécurité. Alors que la Suisse est sur le point de quitter ce dernier, elle poursuivra son engagement au-delà de son mandat et restera engagée en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde et sur le continent africain.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, de nous avoir présenté un exposé détaillé et M^{me} Addae-Mensah de nous avoir fait part de son point de vue.

Qu'il me soit permis d'insister sur trois points aujourd'hui.

Premièrement, s'agissant du terrorisme, l'absence de mesures régionales coordonnées et la fragmentation des efforts de lutte contre le terrorisme ont accru le risque d'expansion du terrorisme dans le Sahel central et les États côtiers. Depuis la dernière séance d'information du Conseil consacrée à cette question, qui s'est tenue au mois de juillet (voir S/PV.9685), les activités terroristes se sont intensifiées et ont gagné en sophistication en Afrique de l'Ouest. L'attaque perpétrée au Burkina Faso en août, qui a coûté la vie à plus de 600 personnes, et celle qui s'est produite en septembre à Bamako, la première de ce type au Mali depuis près de 10 ans, mettent en évidence la vulnérabilité croissante de la région en tant qu'épicentre du terrorisme. La Corée encourage la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les États de la région à redoubler d'efforts pour surmonter leurs différends et favoriser une collaboration efficace dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité

transnationale organisée. À cet égard, nous nous félicitons des résultats obtenus au soixante-sixième Sommet de la CEDEAO, qui a eu lieu la semaine dernière. Les initiatives en cours, telles que l'Initiative d'Accra, la Force en attente de la CEDEAO et la Force multinationale mixte, doivent également être poursuivies afin de mettre en place un mécanisme de sécurité régional efficace.

Deuxièmement, la gouvernance démocratique et l'état de droit sont des piliers essentiels du développement durable et de la transformation économique. La Corée demeure vivement préoccupée par les restrictions draconiennes de l'espace civique et les violations des droits humains, en particulier dans les pays de l'Afrique de l'Ouest qui sont en phase de transition politique. Les enlèvements, les arrestations arbitraires, l'enrôlement forcé d'acteurs de la société civile dans les forces armées et l'interdiction de manifester portent préjudice à la stabilité et au développement à long terme. L'absence de progrès en ce qui concerne la participation pleine, sûre et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, compromet aussi les contributions positives que les femmes peuvent apporter aux processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous exhortons les pays en transition à revenir rapidement à l'ordre constitutionnel et à promouvoir les réformes politiques par la voie d'un dialogue constructif et ouvert à tous. Il existe déjà des exemples probants dans la région. Nous saluons les élections pacifiques qui se sont déroulées en Mauritanie, au Sénégal et au Ghana, ainsi que les avancées majeures réalisées en matière de justice transitionnelle en Gambie, en Guinée et au Libéria.

Troisièmement, la crise humanitaire dans la région requiert l'attention et le soutien urgents de la communauté internationale. Plus de 25 millions de personnes ont besoin d'une aide immédiate et près de 49 millions sont en situation d'insécurité alimentaire au Mali, au Niger, au Burkina Faso et au Nigéria. Les changements climatiques exacerbent ces fragilités en alimentant les violences intercommunautaires, y compris les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et en rendant les communautés plus vulnérables face au recrutement et à la radicalisation par des groupes terroristes.

Dans ce contexte, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) joue un rôle central, en tirant parti de ses nombreux partenariats pour relever ces défis complexes. La Corée finance depuis peu le poste de conseiller pour le climat et la sécurité auprès de l'UNOWAS. Le titulaire du poste contribue dans une large mesure aux efforts déployés dans ce domaine. Nous avons également contribué à hauteur de 20 millions de dollars à

des projets de consolidation de la paix dans les pays du Sahel afin de renforcer leur résilience. En outre, la Corée est prête à jouer un rôle constructif dans le renforcement de la collaboration entre la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de sécurité en vue d'intensifier les efforts de consolidation de la paix menés en Afrique de l'Ouest.

Pour terminer, la République de Corée réaffirme sa volonté résolue d'aider le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, l'UNOWAS et les organisations régionales à instaurer une paix et une stabilité durables en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, et M^{me} Addae-Mensah de leurs exposés circonstanciés. Malte sait gré au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, et à son équipe d'avoir aidé l'Afrique de l'Ouest et le Sahel à exploiter tout leur potentiel. Nous appelons à la poursuite des mesures de confiance avec les pays de la région.

Nous lançons un appel fort en faveur de la protection et de la promotion de la démocratie, des droits humains, de l'égalité des genres et de l'état de droit. Dans cette optique, nous nous félicitons de la tenue réussie d'élections cette année au Ghana, au Sénégal, à Cabo Verde et en Mauritanie, ainsi que des processus positifs de réforme constitutionnelle en cours au Togo, en Sierra Leone et en Guinée. Nous attendons avec intérêt les prochaines élections qui se tiendront en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Bénin. Il est impératif que les élections se déroulent de manière libre, inclusive et transparente afin de garantir une paix durable. Dans le même temps, nous demeurons profondément préoccupés par le report des élections en Guinée-Bissau et au Burkina Faso. Nous exhortons les gouvernements de transition à respecter les calendriers électoraux convenus précédemment.

La participation pleine, véritable et sûre des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à des postes pourvus par voie d'élection ou de nomination, reste indispensable. Nous nous félicitons de la mise en place par le Ghana d'un quota de 40 à 50 % pour la représentation des femmes et saluons ce type d'initiative. C'est pourtant avec regret que nous constatons les tendances négatives actuelles en Gambie et au Nigéria. Malte est également consciente de la contribution cruciale des jeunes aux processus politiques, en particulier dans la région, où le nombre de jeunes croît le plus rapidement. À cet égard, nous nous félicitons des progrès accomplis au Nigéria, au Bénin et au Togo en ce qui concerne le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous condamnons

l'ensemble des activités visant à supprimer les espaces politiques et civiques dans la région et appelons à la libération immédiate de tous les acteurs politiques et de la société civile emprisonnés. Il demeure primordial de suivre et de traiter la question des enfants touchés par un conflit armé en Afrique de l'Ouest et au Sahel, notamment le recrutement d'enfants soldats, les attaques contre les écoles et d'autres violations graves commises contre les enfants en période de conflit. Dans le même temps, nous nous félicitons des mesures prises pour renforcer la protection des droits humains, notamment le maintien par la Gambie de l'interdiction des mutilations génitales féminines.

La sécurité dans le Sahel central exige une action multidimensionnelle. La région traverse des crises interdépendantes, notamment la menace croissante du terrorisme, l'instabilité politique, les problèmes humanitaires, la dégradation de l'environnement et les difficultés socioéconomiques. Nous nous associons au Secrétaire général pour demander à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'utiliser le prochain calendrier des sommets pour déterminer la meilleure façon d'apporter des améliorations notables à la région. La collaboration entre la CEDEAO, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la Force multinationale mixte et l'Initiative d'Accra, entre autres, est essentielle pour surmonter les problèmes de sécurité régionale. Nous encourageons le Mali, le Burkina Faso et le Niger à participer à ces discussions. Une plus grande coopération régionale est indispensable pour aller de l'avant dans un monde interconnecté.

Les effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité constituent une autre menace transfrontière pour la région, car ils épuisent les ressources naturelles et alimentent la concurrence entre agriculteurs et éleveurs, tandis que les inondations endommagent les infrastructures critiques et privent les communautés de leurs ressources vitales. Ces tendances aggravent la vulnérabilité face à l'extrémisme violent et exposent les communautés aux menaces émanant de groupes terroristes. Au début du mois, les membres du Conseil de sécurité appartenant au Groupe informel d'experts sur le climat et la paix et la sécurité se sont rendus dans le bassin du lac Tchad via le Nigéria afin d'évaluer la situation sur le plan climatique. Des mesures d'adaptation aux changements climatiques tenant compte des conflits, des systèmes d'alerte rapide mieux intégrés et des pratiques agricoles résilientes sont autant d'éléments essentiels pour lutter efficacement contre les risques de sécurité liés au climat. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU, notamment l'UNOWAS, ainsi que par l'Union

européenne, la CEDEAO, le Nigéria et l'Autorité de développement intégré des États du Liptako-Gourma.

Pour terminer, la région se trouve à un moment charnière. Malte demeure convaincue depuis deux ans qu'une action intégrée renforçant le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix et promouvant la bonne gouvernance doit être au cœur des efforts menés aux niveaux régional et mondial pour venir en aide aux populations de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Simão de son exposé. J'ai écouté avec beaucoup d'attention l'intervention de M^{me} Addae-Mensah.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2024/871), je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, nous devons aider les pays de la région à maintenir la stabilité. Au cours de la période considérée, le Ghana, Cabo Verde, le Sénégal et la Mauritanie ont organisé avec succès des élections à différents niveaux. La Guinée a publié un nouveau projet de constitution. Le bon déroulement des processus politiques pertinents revêt une grande importance pour la consolidation de la paix et de la stabilité régionales. La communauté internationale doit aider les pays de la région à renforcer la gouvernance nationale et leurs capacités en fonction des conditions sur le terrain, à faire progresser régulièrement les processus politiques et à suivre une voie de développement qui corresponde à leurs spécificités nationales. S'agissant des pays en transition, la communauté internationale doit continuer de faire preuve de la patience nécessaire et leur apporter un soutien plus constructif. La Chine maintient ses relations amicales de longue date avec les pays de la région et est prête à appuyer les efforts visant à renforcer l'unité régionale et à préserver la stabilité de la région.

Deuxièmement, nous devons aider les pays de la région à régler leurs problèmes de sécurité. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel souffrent considérablement, et depuis longtemps, du terrorisme. Dans un contexte complexe et difficile en matière de lutte contre le terrorisme, les pays de la région doivent créer un sentiment de sécurité collective et s'employer en permanence à renforcer leur coopération antiterroriste. Nous saluons le retour du Niger, en juillet, au sein de la Force multinationale mixte et sa coopération avec la Libye et le Nigéria en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité transfrontalière.

La Chine salue la décision prise au soixante-sixième sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest, le week-end dernier, de faire de la lutte contre le terrorisme une priorité. Nous demandons à la communauté internationale d'aider efficacement les pays de la région à renforcer leurs capacités pour qu'ils puissent lutter seuls contre le terrorisme. Au Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenu à Beijing en septembre, la Chine a annoncé qu'elle apporterait son expertise et son soutien au Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et au Bureau de programme pour la lutte contre le terrorisme et pour la formation en Afrique du Bureau de lutte contre le terrorisme. Nous sommes convaincus que les initiatives pertinentes étayeront la coopération antiterroriste dans la région.

Troisièmement, nous devons aider les pays de la région à se développer de manière durable. Selon le rapport du Secrétaire général, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel font face à des problèmes économiques tels qu'une inflation élevée, une croissance stagnante et des difficultés liées au service de la dette. La communauté internationale doit davantage aider les pays de la région à développer leurs économies et à améliorer les moyens de subsistance des populations, et leur apporter une assistance adaptée.

En raison notamment de leur situation géographique, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel se heurtent à des difficultés particulières pour agir face aux changements climatiques. Nous appelons les pays développés à dûment s'acquitter de leurs responsabilités historiques, à honorer activement leurs engagements en matière de financement de l'action climatique et à accroître leur soutien financier et technique aux pays de la région. La Chine est disposée à partager ses technologies et son expérience, notamment dans les domaines de la prévention des catastrophes, de l'atténuation de leurs effets et des secours lorsqu'elles surviennent, du développement vert et de la gestion de l'eau, en vue de lutter ensemble contre les effets néfastes des changements climatiques.

Enfin, nous tenons à remercier le Représentant spécial Simão et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) de leurs efforts et de leurs contributions. Nous continuerons de soutenir leur travail. Nous espérons que l'UNOWAS renforcera sa coordination et sa coopération avec d'autres missions et équipes de pays des Nations Unies en Afrique et favorisera ainsi une plus grande synergie dans la promotion de la paix et du développement au niveau régional.

M^{me} Jurečko (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Simão, de nous avoir à nouveau présenté un exposé et M^{me} Addae-Mensah de sa déclaration.

Nous pensons qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité reçoive des informations régulières sur l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous continuons de suivre la situation sécuritaire et humanitaire dans la région avec une profonde inquiétude. Alors que le Sahel central fait face à des défis complexes, à des conditions de sécurité instables, à une transition démocratique poussive et à l'instabilité politique, les familles déplacées dans la région du Liptako-Gourma et dans le bassin du lac Tchad vivent dans une peur constante.

En raison de la violence engendrée par les groupes terroristes, des conflits intercommunautaires et de l'instabilité politique, les communautés doivent endurer des souffrances inimaginables. Des pans entiers de la société sont abandonnés à leur sort et totalement hors de portée de l'aide humanitaire. Les enfants courent un risque de malnutrition en raison de l'insécurité alimentaire croissante, tandis que la fermeture des écoles perturbe leur éducation. Les communautés sont sans cesse déplacées, souvent plus d'une fois. Nous déplorons que le Sahel se retrouve encore et encore en tête de liste des crises les plus négligées dans le monde. La communauté internationale doit rester mobilisée auprès de la région et soutenir ses efforts en matière de sécurité, de résilience et de développement, tout en abordant de manière constructive l'importance de transitions démocratiques opportunes.

En plus de la crise sécuritaire, la région est dévastée par les changements climatiques. Lorsque le Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité s'est rendu récemment dans le bassin du lac Tchad, il a pu constater *de visu* les conséquences destructrices des dernières inondations extrêmes qui ont touché plus de 3,7 millions de personnes en Afrique de l'Ouest. Des villes entières ont été submergées, des récoltes détruites et des infrastructures critiques emportées. L'irrégularité des conditions météorologiques, associée à l'incertitude croissante concernant l'accès à l'eau, alimente les tensions entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs. Les mauvaises récoltes, conjuguées aux griefs locaux et à l'instabilité persistante, créent un terrain propice au recrutement par des groupes armés extrémistes. À la lumière de ces défis, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux pays de la région et à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour que, dans le cadre de stratégies globales de consolidation de la paix, ils élaborent des plans d'adaptation au climat qui tiennent compte des risques de conflit. Des solutions efficaces et innovantes en matière de gestion de l'eau, ainsi que des accords transfrontaliers, peuvent jouer un rôle crucial pour garantir des solutions durables et une

stabilité à long terme, comme l'ont montré la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal avec leur bassin aquifère partagé.

Enfin, les défis auxquels l'Afrique de l'Ouest et le Sahel font face ne connaissent pas de frontières. L'insécurité dans un pays s'étend souvent aux pays voisins. Les événements qui se produisent dans une partie de la région touchent la région dans son ensemble. C'est pourquoi nous exhortons les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel à instaurer un climat de confiance et à chercher des solutions ensemble. La Slovénie appuie le dialogue régional entre la CEDEAO et les membres de l'Alliance des États du Sahel, ainsi que l'adoption de mesures de confiance, afin de forger une voie commune vers l'avenir. Nous nous félicitons des nouvelles mesures prises dans ce sens par les dirigeants de la CEDEAO au soixante-sixième sommet de la CEDEAO, tenu récemment. Les relations tendues entre les pays ne doivent pas entraver la collaboration, en particulier lorsqu'il s'agit de faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, de prévenir le terrorisme et d'échanger des renseignements précieux pour lutter contre la criminalité transnationale organisée. Dans ce contexte, la solidarité internationale est indispensable, tout comme l'appropriation locale, qui permet que les communautés locales, les chefs traditionnels, la société civile, les femmes et les jeunes soient au centre des solutions.

Pour terminer, la Slovénie salue le travail du Représentant spécial Simão, en particulier l'usage qu'il fait de ses bons offices et les efforts qu'il déploie pour créer un environnement de transparence et de confiance, dans lequel les parties peuvent se sentir en sécurité et envisager les relations de bon voisinage comme un atout et non comme une menace.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial de son exposé extrêmement utile et de l'excellent travail de l'équipe du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Je remercie aussi M^{me} Addae-Mensah de son exposé. Nous savons également gré à la Sierra Leone et à la Suisse de tout le travail qu'elles ont accompli cette année en vue d'obtenir un consensus au Conseil, élément extrêmement important dans ce dossier. Comme d'autres, nous remercions le Mozambique d'avoir organisé la visite du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité dans le bassin du lac Tchad. Aujourd'hui, le Royaume-Uni souhaite insister sur trois points.

Premièrement, nous félicitons le Sénégal, le Ghana et la Mauritanie du succès de leurs récents scrutins.

Ailleurs, en revanche, la démocratie et l'espace civique restent sous pression, puisque les organisations de la société civile, les défenseurs des droits humains, les journalistes et les médias se heurtent à de graves difficultés. Les calendriers de retour à des gouvernements constitutionnels au Mali et au Burkina Faso ont été retardés ou restent incertains. Le Niger n'a pas encore établi de calendrier de transition, tandis que la Guinée a une fois de plus pris du retard. Nous appelons à un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Des processus démocratiques inclusifs et transparents sont essentiels à la stabilité et à la paix.

Deuxièmement, la situation en matière de sécurité dans l'ensemble du Sahel se détériore, les activités terroristes et insurrectionnelles, la grande criminalité et la criminalité organisée ainsi que les acteurs externes et les supplétifs exacerbant l'instabilité. Les sociétés privées de sécurité militaire telles que le groupe Wagner et l'Africa Corps ne sont pas la solution. Elles ont pour habitude d'aggraver les conflits existants et de compromettre le développement et la stabilité à long terme. De plus, nous sommes préoccupés par les répercussions économiques de la détérioration de la sécurité dans des États déjà fragiles. De nombreux pays du Sahel éprouvent aujourd'hui des difficultés à accéder aux financements dont ils ont besoin pour maintenir la stabilité macroéconomique et une croissance soutenue. Le Royaume-Uni prend acte des conclusions du dernier sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu le 15 décembre, et notamment de l'annonce d'une période de grâce de six mois pour l'Alliance des États du Sahel. Nous exhortons tous les États de la région à coopérer pour faire face aux difficultés croissantes en matière de sécurité, de développement et de gouvernance, ainsi qu'aux menaces transnationales. Il est capital de maintenir des liens forts entre les États.

Troisièmement, nous sommes extrêmement préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire dans la région. Des inondations extrêmes ont touché plus de 3,7 millions de personnes en Afrique de l'Ouest cette année et ont contribué à aggraver l'insécurité alimentaire, elle-même exacerbée par les conflits, les déplacements de population et les changements climatiques. L'aide fournie par le Royaume-Uni depuis 2019 a permis d'apporter une assistance vitale à plus de 16 millions de personnes au Sahel. Cependant, l'accès est de plus en plus restreint. Nous appelons tous les acteurs à garantir un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Les escortes armées doivent rester une solution de dernier recours.

Pour terminer, le Royaume-Uni attend avec intérêt d'approfondir les partenariats bilatéraux et de continuer de collaborer étroitement avec l'UNOWAS et les organisations régionales afin de contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Leonardo Simão, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, de son exposé sur la situation actuelle dans la région et sur les activités de son bureau ces six derniers mois. Nous appuyons les activités menées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans le cadre de son mandat. Nous avons écouté attentivement M^{me} Levinia Addae-Mensah.

La période considérée a été marquée par des processus électoraux actifs au niveau national. Nous prenons note des campagnes électorales en cours au Ghana, au Sénégal, à Cabo Verde et en Guinée-Bissau, qui, dans l'ensemble, se déroulent dans le calme et l'ordre. Les réformes constitutionnelles sont en bonne voie en Gambie, au Togo et en Sierra Leone. Nous félicitons la Commission mixte Cameroun-Nigéria de son efficacité, alors qu'elle est sur le point d'achever le processus de démarcation de la frontière des deux États, qui pose des difficultés aux deux pays depuis de nombreuses années.

La situation au niveau régional est caractérisée par la réorganisation de la coopération entre les pays de la région et la recherche de nouveaux moyens de collaborer. Les membres de l'Alliance des États du Sahel ont décidé de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'issue de la période prévue par la CEDEAO, et le Conseil de sécurité doit respecter ce choix. Nous comprenons les raisons qui ont poussé le Mali, le Niger et le Burkina Faso à prendre cette décision. Nous espérons que le processus de transition correspondant, qui durera jusqu'en juillet 2025, sera indolore pour tous les acteurs régionaux et, surtout, pour l'ensemble de la population de l'Afrique de l'Ouest. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la nouvelle selon laquelle des accords ont été conclus pour maintenir un régime d'exemption de visa et une zone de libre-échange dans l'ensemble de la région. Nous nous réjouissons également de l'établissement de nouveaux liens économiques entre certains pays du Sahel et du golfe de Guinée. Nous espérons que ces exemples donneront le ton au développement de relations de bon voisinage et mutuellement bénéfiques à long terme entre les pays concernés.

Cependant, les conditions de sécurité restent marquées par l'activité toujours plus soutenue de

nombreux groupes terroristes et criminels. Tout cela représente le lourd fardeau qui découle de l'agression militaire des pays occidentaux contre la Libye, un fardeau que tous les États de la région continuent de supporter aujourd'hui encore. La situation reste particulièrement difficile dans le triangle du Liptako-Gourma, où le Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin, affilié à Al-Qaïda, et l'État islamique du Grand Sahara sont très actifs. Les terroristes mènent régulièrement des attaques contre les forces armées et les civils. La capacité de combat grandissante de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » complique la situation sécuritaire dans les pays du bassin du lac Tchad. La situation reste également tendue dans le nord-est du Nigéria du fait des agissements du groupe terroriste Boko Haram, ainsi qu'au Tchad, où les autorités sont aux prises non seulement avec une difficile lutte contre les jihadistes, mais aussi avec un afflux considérable de réfugiés en provenance du Soudan voisin, où sévissent des affrontements armés de longue date.

La stabilisation à long terme de la région saharo-sahélienne exige que la communauté internationale appuie le Mali, le Niger et le Burkina Faso, qui sont désormais en première ligne de la lutte contre les groupes terroristes transafricains. Nous prenons note du succès de leurs opérations et de l'étroite coordination de leurs efforts, y compris en ce qui concerne l'échange mutuel de données opérationnelles et de renseignements. Ces efforts conjoints ont permis d'éliminer de nombreux chefs de groupes terroristes. Les actions visant à saper les autorités de transition dans ces pays sont destructrices, non seulement parce qu'elles sont incompatibles avec les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, mais aussi parce qu'elles ont les conséquences les plus dévastatrices qui soient pour l'ensemble de l'Afrique, y compris en intensifiant les menaces terroristes. Seules les autorités africaines elles-mêmes peuvent décider de ce qui est utile et de ce qui ne l'est pas en termes de lutte contre le terrorisme et de voies vers le développement politique et économique. Elles sont guidées par les aspirations et les besoins de leur population, devant laquelle elles sont directement responsables. Alors que la plupart des donateurs occidentaux réduisent leur aide aux pays touchés pour des raisons politiques, il ne fait aucun doute que les États de la région s'attachent autant que faire se peut à prendre des mesures pour aider les populations locales et les déplacés. Les efforts pour améliorer la situation humanitaire et socioéconomique doivent aller de pair avec des mesures de sécurité. Les populations, et en particulier les jeunes, doivent entrevoir la perspective d'une vie normale dans leur pays.

Les critiques générales adressées aux pays souverains, y compris celles concernant le rétrécissement de l'espace réservé à la société civile et aux médias, qui ne sont pas fondées, émanent de toute évidence de l'extérieur et sont alimentées par des États qui cherchent à maintenir leur influence postcoloniale. Il faut savoir que les médias étrangers dans la région sont dans une large mesure des outils de désinformation. Les documents ouvertement hostiles aux autorités nigériennes et maliennes publiés récemment par la BBC et Radio France Internationale en sont de parfaits exemples. Il n'est pas surprenant que les autorités de ces pays aient décidé de restreindre temporairement la circulation des publications de ces médias.

Nous ne soutenons pas le lien entre le climat et les questions de paix et de sécurité, tel qu'il est activement promu par un certain nombre de délégations, ni les efforts visant à inscrire cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous estimons qu'il appartient aux fonds et aux organismes spécialisés du système des Nations Unies de traiter les questions liées à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets. Le Conseil de sécurité a son propre mandat. Malheureusement, le nombre de tâches auxquelles il doit s'atteler ne cesse de croître.

Pour terminer, je voudrais souligner que la Russie continuera d'apporter une contribution constructive aux efforts collectifs visant à instaurer la stabilité dans la région saharo-sahélienne et dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, et qu'elle continuera d'apporter un appui bilatéral aux États de la sous-région. Un exemple de notre contribution à la sécurité de la région est l'accord conclu en septembre de cette année entre Roscosmos et les pays de l'Alliance des États du Sahel sur le lancement d'un satellite de communication et d'un satellite de télédétection de la Terre. La mise en œuvre de ce projet renforcera considérablement les capacités des trois pays à contrôler les frontières nationales et à surveiller les situations d'urgence. Nous continuerons d'aider les pays de la région à renforcer la capacité de combat de leurs forces armées nationales et à former leurs personnels militaires et leurs forces de l'ordre. Nous avons l'intention d'accroître le volume de l'aide humanitaire fournie aux pays de la région saharo-sahélienne.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom des coordinateurs informels sur les conflits et la faim, à savoir la Suisse et mon pays, le Guyana. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général Simão de son exposé et nous soutenons son travail et celui de son équipe. Nous remercions également M^{me} Addae-Mensah de son exposé.

Cette année a été une année préoccupante du point de vue de l'insécurité alimentaire. L'augmentation de la production alimentaire mondiale s'est accompagnée d'une augmentation sans précédent de la faim dans le monde. Les récentes alertes précoces sur l'insécurité alimentaire aiguë pour la période allant de novembre 2024 à mai 2025 publiées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial indiquent que l'insécurité alimentaire aiguë devrait s'amplifier et s'aggraver dans 22 pays et territoires. Selon ce rapport, les conflits et les violations du droit international humanitaire qui y sont liées, la variabilité du climat et les phénomènes climatiques extrêmes, les ralentissements et fléchissements économiques, le manque d'accès à des régimes alimentaires sains et d'un coût abordable, les environnements alimentaires malsains et les inégalités importantes et persistantes continuent d'être à l'origine de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans le monde. Ce sont là autant de problèmes auxquels sont confrontés les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. De fait, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel sont considérés comme des foyers de famine dans le monde, alors que la région est confrontée à une crise humanitaire croissante. C'est dans ce contexte que le Guyana et la Suisse souhaitent appeler l'attention sur l'insécurité alimentaire dans la région.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avait estimé à 48,6 millions le nombre de personnes dans la région qui souffriraient d'insécurité alimentaire au cours de la période critique de soudure entre juin et août, principalement en raison de l'aggravation des conditions de sécurité au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Sur ce nombre, 25,8 millions de personnes ont besoin d'une aide et d'une protection humanitaires, ce qui contraste avec les 45 % de contributions garanties pour le financement du plan de réponse humanitaire. Pourtant, dans ce contexte, les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel ont fait preuve d'une résilience extraordinaire au fil des ans. Leur capacité à collaborer et à mener une action concertée pour améliorer leur situation est reconnue. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continue d'être une véritable démonstration d'intégration régionale sur le continent africain. La stratégie de résilience récemment adoptée par la CEDEAO offre un cadre unifié pour lutter contre les vulnérabilités et pour promouvoir le développement durable et la viabilité à long terme dans la région. Pour mettre l'accent sur les efforts visant à atténuer l'insécurité alimentaire, il est essentiel de mettre en place des mécanismes d'alerte rapide, des initiatives communautaires et des politiques macroéconomiques solides.

Compte tenu de ces problèmes profondément enracinés, de leur nature prolongée et du cercle vicieux qu'ils entraînent, exacerbant les problèmes de sécurité et de développement existants, une forte volonté politique devient une composante essentielle d'un changement positif. Face à l'insécurité alimentaire, la Suisse et le Guyana, en leur qualité de coordonnateurs informels, voudraient mettre l'accent sur trois questions transversales qui devraient constituer la base d'une perspective positive.

Premièrement, il est nécessaire d'accroître l'appui international. S'il reste nécessaire d'apporter un soutien financier et de mobiliser des ressources pour construire et entretenir des infrastructures essentielles, il est également fondamental de renforcer les capacités en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Parmi la plus grande population de jeunes au monde, le renforcement des capacités pourrait conduire au type de sociétés durables et résilientes envisagées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Deuxièmement, le respect du droit international, y compris des mesures relevant du droit international humanitaire, doit être garanti pour protéger les objets indispensables à la survie des civils. Il est tout aussi important de mettre en œuvre des mesures pour garantir le respect et la protection du personnel humanitaire et du personnel des Nations Unies, y compris le personnel recruté au niveau national et local, ainsi que de ses locaux et de ses biens. Ces mesures sont cruciales pour garantir l'accès humanitaire à tous ceux qui en ont besoin, comme l'exige le droit international humanitaire et comme le réaffirment les résolutions 2417 (2018) et 2730 (2024).

Troisièmement, il faut avoir une vue d'ensemble. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région, les parties prenantes doivent reconnaître la nature interdépendante des problèmes existants et émergents. Le lien entre l'insécurité alimentaire et le climat, la nécessité d'autonomiser et de faire participer les femmes et les jeunes à la prise de décision, la relance des secteurs de l'éducation et de la santé et la prise en compte des déplacements, des migrations et des mesures de lutte contre le terrorisme sont autant d'aspects qui doivent figurer dans une approche globale visant à régler les problèmes de la région.

Je voudrais conclure en réaffirmant l'attachement de la Suisse et du Guyana à la vision commune d'une Afrique de l'Ouest et d'un Sahel prospères et sûrs, qui répondent pleinement aux aspirations de leurs populations et assurent leur bien-être.

M^{me} Barba Bustos (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Leonardo Santos Simão de son exposé détaillé. Je salue la participation de M^{me} Addae-Mensah, représentante de la société civile.

La région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel est confrontée à des problèmes complexes liés au manque de perspectives pour les jeunes, qui représentent 60% de la population. La pauvreté, les inégalités et l'exclusion encouragent la population à tomber dans les filets du terrorisme, l'une des causes profondes de la violence dans la région, qui renforce également la criminalité transnationale organisée par le biais du trafic d'armes, d'êtres humains et de ressources naturelles. Les activités des groupes terroristes continuent d'exacerber la violence, touchant de manière disproportionnée les communautés vulnérables. Les efforts régionaux et internationaux, tels que l'Initiative d'Accra, sont des outils fondamentaux pour la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. De même, il est nécessaire de renforcer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. C'est pourquoi nous soutenons la mise en œuvre de l'architecture de Yaoundé pour la sécurité, qui représente un axe fondamental en faveur de la stabilité dans la région.

La stabilisation des pays de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel est un objectif qui ne peut être atteint qu'en renforçant les institutions et l'état de droit. On peut y parvenir en promouvant des processus politiques transparents et inclusifs. C'est la voie qu'ont choisie Cabo Verde, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, le Ghana et le Sénégal, qui ont renforcé leurs processus démocratiques pour parvenir à une plus grande stabilité. Cela prouve que le renforcement des institutions est possible même dans des circonstances difficiles. Nous exhortons les autorités de transition de la région à mener à bien les processus électoraux sans plus attendre, en encourageant l'utilisation de l'espace civique, en promouvant l'exercice des libertés fondamentales et des droits civils et politiques, et en garantissant ainsi des processus politiques inclusifs et transparents avec la participation de tous les segments de la population, en particulier des femmes et des jeunes, afin de parvenir à la cohésion sociale et à la légitimité institutionnelle.

Au cours des deux années pendant lesquelles l'Équateur a siégé au Conseil, nous avons constaté une érosion de la confiance dans les organisations et les alliances de sécurité régionales. Le moment est venu de réfléchir aux causes et aux changements liés aux trois piliers de l'action de l'ONU, à savoir la paix et la sécurité, le développement et les droits humains.

Les conséquences humanitaires de l'insécurité sont dévastatrices et sont aggravées par les effets néfastes des changements climatiques qui exacerbent les catastrophes naturelles. Actuellement, plus de 48 millions de personnes sont touchées par l'insécurité alimentaire due aux inondations. Des infrastructures vitales ont été détruites et plus de 800 000 personnes ont été déplacées. Il est impératif que les pays de la région puissent accéder au financement de l'action climatique et du développement afin de parvenir à une résilience à moyen et long terme. La communauté internationale doit de toute urgence intensifier ses efforts pour continuer à fournir une aide humanitaire à ceux qui en ont le plus besoin. L'Équateur soutient les initiatives du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel visant à mettre en place des interventions humanitaires et des stratégies de développement durable susceptibles de remédier aux causes structurelles des problèmes qui touchent la région.

Étant donné que c'est la dernière fois que l'Équateur aura l'occasion d'aborder cette question, je tiens à réaffirmer mon appui aux travaux du Représentant spécial Leonardo Santos Simão et de son équipe. Nous l'encourageons à continuer de recourir à la diplomatie préventive, aux bons offices et à la médiation pour prévenir les conflits et les tensions afin de favoriser la stabilité politique, la promotion de l'état de droit et la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M. Dharmadhikari (France) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Leonardo Santos Simão, pour son intervention, ainsi que M^{me} Levinia Addae-Mensah, pour sa propre intervention.

La France continue de suivre avec attention la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. La France est préoccupée par la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel central et dans le bassin du lac Tchad, où les attaques terroristes menées par les branches locales d'Al-Qaïda et de l'État islamique (Daech), ainsi que les violences communautaires, atteignent un niveau inédit. Ces exactions ont des conséquences humanitaires désastreuses, avec plus de 25 millions de personnes ayant besoin d'assistance. Les conséquences des changements climatiques, qui rendent l'accès aux ressources difficile, constituent une difficulté supplémentaire en Afrique de l'Ouest. Les inondations dans la région l'ont rappelé. La France est mobilisée et a renouvelé son soutien au mécanisme « climat, paix et sécurité », notamment dans la région, pour y faire face.

Face à ces défis, il nous revient de travailler collectivement à l'identification de solutions. La France demeure convaincue que l'amélioration de la situation dans la région passe par un environnement politique apaisé et par l'engagement de l'ensemble des acteurs sur la voie du dialogue inclusif, notamment dans la perspective des prochains scrutins. Elle passe par un retour à l'ordre constitutionnel et à l'état de droit là où ils sont actuellement suspendus, afin de poser les bases d'une gouvernance démocratique. Elle passe enfin par le respect universel des droits de l'homme et des libertés d'association et d'expression.

La France salue les efforts déployés par le Représentant spécial du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour maintenir le dialogue, en soutien aux initiatives menées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, avec la contribution précieuse du Sénégal et du Togo. Ces défis ne doivent pas éluder les développements positifs qu'a connus la région au cours des derniers mois. La France félicite le Sénégal et le Ghana pour l'organisation transparente et inclusive des récentes élections. La France se réjouit des progrès réalisés dans le domaine de la justice transitionnelle en Gambie et en Guinée, ou encore de la nouvelle étape en faveur de l'unité nationale en Sierra Leone. Sur l'ensemble de ces volets, la France est prête à continuer de collaborer avec l'UNOWAS, ainsi qu'avec les partenaires de la région qui le souhaitent, dans un cadre respectueux du droit international.

M. Mikanagi (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés riches d'informations le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Simão, et M^{me} Addae-Mensah.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel restent confrontés à des défis multidimensionnels et interdépendants. À cet égard, nous nous félicitons du rapport supplémentaire et de la séance d'information d'aujourd'hui, car il est indispensable que le Conseil de sécurité reste mobilisé dans la région. Les événements qui s'y déroulent ont des répercussions non seulement sur le continent, mais aussi sur la communauté internationale dans son ensemble. Nous saluons également l'action menée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui aide la région à faire face à ces crises grâce à ses bons offices et à ses efforts de renforcement de la coopération régionale, notamment avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine.

Aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur deux points.

Premièrement, la démocratie et la bonne gouvernance sont les fondements de la paix, de la stabilité et du développement. À cet égard, le Japon se félicite du déroulement pacifique des élections législatives et présidentielles dans plusieurs pays de la région, tels que le Sénégal et le Ghana. Nous demeurons toutefois profondément préoccupés par les échéances politiques peu claires dans les pays en transition de la région et appelons à rétablir rapidement l'ordre constitutionnel basé sur l'état de droit. Nous sommes également inquiets des informations faisant état d'un grave rétrécissement de l'espace politique et civique ainsi que de violations des droits humains dans certains pays de la région. Nous soulignons que le respect des droits humains et la garantie de l'inclusion, notamment la participation et la représentation des femmes et des jeunes, sont fondamentaux pour édifier une société stable et résiliente.

Deuxièmement, les conditions de sécurité dans la région restent très inquiétantes, ce qui exacerbe la situation humanitaire déjà grave et les difficultés socio-économiques. Cette situation est encore aggravée par les effets néfastes des changements climatiques sur la paix et la sécurité de la région. Pour lutter contre ces menaces transfrontières et transversales, la coopération régionale et sous-régionale est de plus en plus importante. Les initiatives régionales en matière de sécurité, telles que l'Initiative d'Accra, la Force multinationale mixte et la Force en attente de la CEDEAO, doivent être encore renforcées, d'autant plus que nous constatons les retombées du terrorisme et de l'insécurité sur les États riverains du golfe de Guinée.

En outre, nous soulignons l'importance de préserver et de renforcer l'intégration régionale afin que les terroristes ne tirent pas profit des divisions régionales. À cet égard, nous prenons note de la décision de la CEDEAO de fixer une période de transition de six mois et de laisser ses portes ouvertes au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Nous encourageons la poursuite du dialogue.

Alors que nous quittons le Conseil à la fin du mois, le Japon réaffirme sa ferme volonté de continuer à appuyer les efforts déployés au niveau régional pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et garantir la sécurité humaine, notamment par le renforcement des capacités et des institutions, en collaboration avec la communauté internationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je tiens tout d'abord à remercier de leurs exposés et de leur rôle de chef de file le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Simão, et M^{me} Addae-Mensah.

Le mandat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et sa présentation de rapports sont primordiaux, compte tenu des immenses défis auxquels sont confrontées les populations d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, notamment la lutte contre l'extrémisme violent, le renforcement de la résilience des démocraties dans toute la région et l'aide aux populations de la région qui sont en situation d'insécurité alimentaire et qui ont fui les conflits. Qu'il me soit permis d'aborder ces défis un par un.

Premièrement, la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent dans la région est extrêmement préoccupante, et elle est exacerbée par les conséquences du retrait forcé de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Les gouvernements ont du mal à reprendre le contrôle des territoires et constatent des niveaux de violence inédits. Et les dirigeants qui adoptent des tactiques antiterroristes musclées tout en omettant de s'attaquer aux facteurs de la marginalisation ne font qu'aggraver la situation en matière de sécurité. La menace qui pèse sur la sécurité s'étend de plus en plus aux régions côtières de l'Afrique de l'Ouest, comme en témoignent les attaques récurrentes au Bénin et au Togo et l'augmentation continue des déplacements de population.

Comme l'indique l'ONU, le bassin du lac Tchad connaît également une détérioration de sa sécurité, avec une recrudescence des attaques et des enlèvements dans le nord-est du Nigéria. Pour leur part, les États-Unis sont déterminés à établir des partenariats globaux, notamment dans le cadre de la stratégie visant à prévenir les conflits et à promouvoir la stabilité, afin de s'attaquer aux facteurs structurels des conflits, y compris la violence fondée sur le genre et la mauvaise gouvernance.

Il ne s'agit pas seulement de problèmes africains. Il s'agit de problèmes mondiaux qui requièrent un leadership africain. Cela m'amène à mon deuxième point : la gouvernance démocratique fondée sur le respect des droits humains et de la dignité humaine est essentielle pour renforcer la confiance des citoyens dans leurs dirigeants et leurs institutions et pour éliminer les menaces posées par les terroristes et d'autres acteurs malveillants. La bonne nouvelle, c'est qu'il existe de nombreux exemples de démocratie en action. Nous saluons les transferts démocratiques du pouvoir au Libéria et au Sénégal à la suite des élections organisées cette année, et nous félicitons le

Ghana de ses récentes élections présidentielle et législatives. Je tiens à saluer les efforts des centaines de milliers d'agents des bureaux de vote ghanéens, des membres de la société civile, de la Commission électorale et des forces de sécurité du pays, qui ont contribué au déroulement pacifique, transparent et crédible des élections. Par ailleurs, nous accueillons favorablement les mesures concrètes prises par la Gambie pour renforcer son secteur de la justice et mettre en place une cour hybride avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, il existe également des signes évidents de régression dans toute la région, en particulier dans les pays qui rétrécissent leur espace politique et civique en interdisant les manifestations, en arrêtant des journalistes et d'autres militants de la société civile et en restreignant la liberté d'expression. Les dirigeants doivent inverser ces tendances profondément inquiétantes. Les droits humains et les libertés doivent être respectés.

Troisièmement, dans toute la région, des millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection, dont plus de 25 millions au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigéria. Et, dans toute la région, ce sont près de 33 millions de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'ampleur des déplacements a considérablement augmenté elle aussi. Les États-Unis, premier donateur humanitaire en Afrique, ont fourni plus de 6,7 milliards de dollars d'aide humanitaire sur le continent en 2024. Ce n'est toutefois pas suffisant, et nous ne pouvons pas être les seuls. Nous, communauté internationale, devons faire plus. Il faut également que les fonctionnaires des Nations Unies soient en première

ligne de ces efforts. Dans ce sens, nous nous félicitons de la nomination, en juillet, de M^{me} Flore-Smreczniaik et, en août, de M^{me} Keita, aux fonctions de Coordonnatrices résidentes des Nations Unies au Burkina Faso et au Niger, postes longtemps restés vacants.

Les défis auxquels la région est confrontée sont immenses. Mais avec l'appui du Conseil, de l'UNOWAS, des partenaires régionaux et, avant tout, des dirigeants locaux, la situation peut changer. Des vies peuvent être sauvées et les conflits peuvent être réglés. Aucun aspect de ce travail ne sera facile, mais notre détermination ne doit pas faiblir.

Enfin, avant de terminer, je tiens à dire, à titre tant national que personnel, qu'il s'agit peut-être de ma dernière séance en tant que Présidente du Conseil de sécurité et représentante des États-Unis, ici, à New York. Je saisis donc cette occasion pour remercier tous les membres de leur amitié et de leur appui tandis que, au Conseil, nous œuvrons à la réalisation de nos objectifs mutuels et communs. Je remercie les cinq membres élus qui ont travaillé si dur ces deux dernières années et qui ont réellement œuvré à la cohésion du Conseil. Je veux également souhaiter la bienvenue aux cinq membres nouvellement élus. Ce fut véritablement un honneur et un plaisir pour moi que de travailler avec tout le monde ici.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 40.